



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 avril 2026	Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.
Date de convocation 20 avril 2026	<u>Étaient présents</u> : Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOULA, Carole HERVAGAUT, Pascal MARIE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Pauline BACHELET, Ludovic GUIOT, Arnaud DAMIEN, Delphine MORELLE, Philippe MAUGER, Jérôme LANGLOIS, Cyrille MANSOUR, Manuella FERREIRA, Hélène LEPRESLE, Emilie BRUNEL-RAYMOND, Valérie LOUCHEL, Danyla GUY, Fouad REOUINI, Elisabeth METRAL-SYORD
Nombre de Conseillers	
En exercice..... 27	<u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Cédric VIGUERARD à Carole HERVAGAUT, Corentin LECOMTE à Anne-Sophie DE BESSES
Présents 22	
Pouvoirs 02	<u>Absents</u> : Victor LEMOINE, Béatrice GAILLOT, William BERTRAND
Votants 24	
	<u>Secrétaire de séance</u> : Albert NANIYOULA

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

26.33 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE SIEGEANT AUX CONSEILS D'ECOLLES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans chaque école, maternelle « Les Lutins » et élémentaire Maxime Marchand, le conseil d'école est composé de deux élus :

- Le maire ou son représentant
- un conseiller municipal désigné par le conseil municipal

Monsieur le Maire précise que la désignation des membres a lieu par vote à main levée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles D411-1 et 411-2 du Code de l'Education,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- DE DESIGNER Richard JACQUET et Ludovic GUIOT pour siéger lors des conseils des écoles maternelle et élémentaire de Pont de l'Arche.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Votants	24
Pour	24
Contre	-
Abstention	-

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.

Le/La secrétaire de séance

Certifié conforme et exécutoire
Le Maire de Pont de l'Arche
Richard JACQUET